

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

Avis à manifestation d'intérêt

Sélection de consultant individuel

Consultant en appui à la Division des Opérations Techniques de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation.

Référence : **ARAA/RRSA/2020/PI/02**
Date de publication : **12 1 JAN 2020**
Date limite de Dépôt : **15 FEV 2020**
Nombre d'année d'expérience : **10 Années d'expériences**

I- Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale de stockage adoptée en 2012 par la CEDEAO, la Commission européenne a accordé un financement de 56 millions d'Euros à la CEDEAO pour la mise en œuvre du projet d'Appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest (Convention N°ROC/FED /24-947).

Le projet comporte 5 composantes dont la mise en œuvre est faite comme suit :

- i) L'Agence Française de Développement (AFD) assure la gestion fiduciaire des activités des composantes 1, 2 et 3 qui concernent l'appui aux niveaux de stockage à savoir la constitution de la Réserve Régionale (dont la mise en place des organes et instruments de gouvernance et l'achat des céréales), l'appui aux systèmes de stockages nationaux et l'appuis aux organisations de stockage de proximité avec un budget de plus de 28 millions d'euros ;
- ii) le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) à travers son Centre régional AGRHYMET (CRA) est chargé de la mise en œuvre de la composante 4 qui concerne ECOAGRIS (système d'information régional) pour un coût de de 18 millions d'euros ;
- iii) L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) assure la gestion fiduciaire des activités de la composante 5 d'un coût de 4,8 millions d'euros. Les activités de cette composante qui constitue un volet stratégique du projet concernent le renforcement institutionnel de l'ARAA, l'aide à la décision et la coordination générale du projet.

En vue de la pérennisation des acquis du Projet, la coordination du projet est désormais assumée directement par le Directeur Exécutif de l'ARAA avec l'Appui de la Division chargée des Opérations techniques.

Dans le cadre de cette composante 5, l'AECID et la CEDEAO ont convenu de recourir aux services d'un consultant en appui à la Division chargée des opérations techniques de l'ARAA dont l'une des missions est l'assurance qualité des produits de l'Agence.

II- Missions et tâches des Consultants

L'Assistant technique apportera un appui à la Division des Opérations techniques de l'ARAA dans la mise en œuvre de ses missions en général et plus particulièrement celles concernant la supervision du projet d'appui un stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest en particulier.:

A. Missions d'ordre général :

- a. Appui à la coordination des projets et programmes mis en œuvre par l'ARAA ;
- b. Contribution substantielle à la production des rapports d'activité y compris dans tous les cas la systématisation de données et la rédaction du premier draft des rapports ;
- c. Contribution à la préparation des Comités de pilotage des différents projets et programmes ;
- d. Contribution aux missions de supervision et évaluation des projets mis en œuvre dans les différents pays ;
- e. Contribution importante et substantielle au contrôle qualité des rapports périodiques produits par les projets ;
- f. Contribution à la préparation des produits d'information et de communication ;
- g. Contribution à la formulation de programmes innovants visant la mise à l'échelle des actions innovantes de terrain ;
- h. Appui à la capitalisation des résultats des actions pilotes de terrain et l'élaboration des notes/fiches techniques sur les bonnes pratiques et les leçons qui en sont tirées ;
- i. Exécution de toute autre mission qui serait sollicitée par l'ARAA.

B. Missions spécifiques relatives au Projet s'appui au Stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

- a. Appui à Division des Opérations Techniques (DOT) de l'ARAA pour la revue qualité des documents ;
- b. Appui principal et substantiel a l'unité technique pour la coordination de la production des rapports d'exécution périodique du Projet et dans le contrôle qualité ;
- c. Assurer le suivi rigoureux de la mise en œuvre du Plan de Travail et Budget Annuel ainsi que du Plan de Passation des Marchés ;
- d. Fournir des appuis directs aux cadres de la Division de la RRSA pour la mise en œuvre des activités des différentes composantes ;
- e. Faciliter la communication entre la Division de la RRSA et la DOT de l'ARAA, et préparer les éléments de communication avec la Direction exécutive et le Département Agriculture, Environnement et Ressources Naturelles de la Commission de la CEDEAO, relatifs au Projet Stocks ;
- f. Assurer l'archivage de l'ensemble de la documentation relative au projet ainsi que le partage d'informations clé.

III- Direction et supervision des services

L'assistant technique sera placé sous la supervision du chef de la Division des Opérations Techniques de l'ARAA auquel il rendra compte. Une collaboration étroite sera établie avec la Division de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire et la Division de l'Administration et des Finances.

IV- Lieu de la mission

La prestation sera réalisée au siège de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO basée à Lomé en République Togolaise. Toutefois, des déplacements sont à prévoir dans l'espace géographique de la CEDEAO.

V- Qualifications et expériences requises

L'assistant technique devra obligatoirement répondre aux qualifications et compétences ci-après :

- Avoir un diplôme d'études supérieures dans les domaines liés au développement agrosylvo-pastoral et halieutique, l'agroéconomie ou de la socio-économie, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le climat ou toute autre discipline connexe ;
- Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines concernés par le projet (sécurité alimentaire, réserves, dispositifs de prévention et de gestion de crises alimentaires, commerce de denrées alimentaires, intégration régionale, etc.) ;
- Bonne connaissance de l'Afrique de l'Ouest et des politiques de la CEDEAO (politique agricole régionale, environnement, eau) ;
- Avoir une maîtrise parfaite aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, de l'anglais et du français. La maîtrise du portugais constituerait un atout additionnel.
- Avoir la maîtrise attestée de logiciels bureautiques : Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint).

VI- Durée de la mission

L'Assistant technique bénéficiera d'un premier contrat d'une durée de six (6) mois qui pourrait être renouvelé selon sa performance pour une période n'excédant pas la date du 25 novembre 2020.

VII- Dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué d'(e) :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le Consultant, email et contacts téléphoniques)
- Une copie certifiée du diplôme le plus élevé ;
- Une copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.a

Les candidatures incomplètes ne seront pas considérées.

VIII- Dépôt des candidatures

Les candidatures sont reçues au plus tard le **19.5.FEV.2020** À 17 h 00 mn GMT, par dépôts en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)

83, Rue de la Pâture, Lomé, Togo (sous pli fermé portant la mention : « Consultant en appui à la Division des Opérations Techniques de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation. »).

Procurement@araa.org :

En objet candidature : « Consultant en appui à la Division des Opérations Techniques de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation. ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention : « **Consultant en appui à la Division des Opérations Techniques de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation.** », ne seront pas considérés.

IX- Méthode de sélection

Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définit dans le Code des marchés publics de la CEDEAO. Une séance d'interview pourra être organisée avec une shortliste de consultants présélectionnés.

Le Directeur Exécutif



SALIFOU Ousseini

